

ANNEE 2023

**SEANCE PUBLIQUE
DU 4 DECEMBRE 2023**

Délibération n°

2023089

Date de convocation : 30/11/2023

Date d'affichage : 06/12/2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

| | | |
|--------------------|---|----|
| Nombre de présents | : | 16 |
| Pouvoirs | : | 2 |
| Nombre de votants | : | 18 |

Vote : 18

Pour : 18 (dont 2 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le

ID : 064-216401000-20231204-2023089-DE

L'an deux mille vingt-trois, le 4 décembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30 novembre 2023, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Marc PERRIER.

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECARTE, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Sylvie ITHOURRIA, Marie GRABET DIT BOUCHET, Guénaël LE CAM, Laure TREMOUILLE.

Absents excusés : M. Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA (pouvoir à Mme Marie GRABET DIT BOUCHET), Jean-Baptiste HALTY
Mmes Nathalie HARAN, Maud BARRAL, Bénédicte LARCEBEAU, Céline FAYS (pouvoir à Laure TREMOUILLE)

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

**O.J n°3 : Demande de subvention dans le cadre de la
DETR/DSIL 2024 pour le projet de création d'une piste
cyclable Chemins de Juantipy & Bordaberria**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Les chemins de Juantipy - Bordaberria vont faire l'objet, sur l'exercice 2024, d'un aménagement de la voirie, et de la reprise des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales, pour un montant total de 715 286€ HT.

Dans le cadre de l'aménagement et la sécurisation de la voie, une piste cyclable va être créée, ce qui permettra de rejoindre les pistes existantes des Chemin Errecartia et Pétripaule, afin de proposer aux habitants de ces quartiers une autre alternative que la voiture pour se rapprocher du centre bourg de Bassussarry.

Le budget prévisionnel de cette opération est de 211 918.35€ HT (cf. détail page suivante). Pour permettre sa concrétisation, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de solliciter une subvention dans le cadre de l'enveloppe 2024 de la D.E.T.R/D.S.I.L.

Aménagement d'une piste cyclable - Chemins de Juantipy - Bordaberria

| DEPENSES | | RECETTES | | |
|--------------------------|---------------------|-------------------------------|----|---------------------|
| Nature des dépenses | Montants HT | Nature des recettes | % | € |
| PRÉPARATION DE CHANTIER | 18 259,00 € | D.E.T.R 2024 | 40 | 84 767,34 € |
| TRAVAUX PRÉPARATOIRES | 4 179,85 € | | | |
| TERRASSEMENT & DEBLAI | 20 779,20 € | | | |
| PISTE ET BORDURES | 93 889,30 € | | | |
| SIGNALISATION | 2 353,00 € | | | |
| RESEAUX | 72 458,00 € | | | |
| TOTAL DEPENSES HT | 211 918,35 € | Autofinancement de la commune | 60 | 127 151,01 € |
| TOTAL DEPENSES HT | 211 918,35 € | TOTAL RECETTES HT | | 211 918,35 € |

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe 2024 de la D.E.T.R /D.S.I.L, permettant de solliciter une subvention d'un montant de 84 767.34€,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir cette demande de subvention.

Fait à Bassussarry le 4 décembre 2023.

Le Maire,

Michel LAHORGUE

